



## CONDITIONS GENERALES

### BOUTIQUE EN LIGNE

#### **Article 1 : Statut**

La boutique en ligne est le point de vente en ligne de la FBN, la Fédération Belge de Naturisme a.s.b.l., destinée à la fourniture d'articles en promotion et à l'enregistrement des réservations à ses propres activités et à celles de tiers, tels que des clubs et fédérations naturistes.

Siège social : Acacialaan 7, à 8470 Gistel - Numéro d'entreprise : 0409.542.116

#### **Article 2 : Modalités de paiement**

Les articles commandés via la boutique en ligne sont à payer immédiatement par une transaction bancaire en ligne. Les données exactes (numéro de compte, numéro de référence de la commande, montant à payer, destinataire, etc.) figurent sur l'écran qui apparaît quand se déroule la transaction bancaire, et avant que l'acheteur ne retire la carte du lecteur de carte. Les paiements doivent être effectués immédiatement. La commande est automatiquement annulée si le paiement ne se fait pas immédiatement.

#### **Article 3 : Frais liés aux achats en ligne**

La FBN ne facture pas de frais administratifs pour une transaction de paiement via la boutique en ligne.

#### **Article 4 : Remboursement**

Après paiement, les articles commandés seront envoyés immédiatement à l'acheteur.

En cas d'annulation, et conformément à l'article 8 ci-dessous, la FBN se réserve le droit de réclamer des frais administratifs à l'acheteur.

Les billets pour la réservation d'une activité ne seront ni échangés ni remboursés.

#### **Article 5 : Billets électroniques et preuves d'inscription**

Après confirmation du paiement, l'acheteur reçoit immédiatement les billets électroniques par courrier électronique. Les billets électroniques (numériques ou sur papier) sont pourvus d'un code QR, et il vous faut les apporter à l'activité, ils font office de preuve de paiement et de billet d'accès. Ils octroient à leur détenteur le droit d'accès à l'activité sous réserve de respecter les conditions particulières exigées pour l'activité concernée (par exemple la présentation de la carte FBN et de la carte d'identité).

#### **Article 6 : Abus**

Les billets sont en principe personnels et ne peuvent pas être revendus ou cédés, sauf aux personnes qui satisfont aux conditions particulières pour participer à l'activité en question.

#### **Article 7 : Données personnelles**

Les données personnelles seront utilisées pour traiter une commande et à d'autres fins, telles que décrites dans notre [politique de confidentialité](#). Les données personnelles ne sont jamais communiquées à

des tiers. Les informations personnelles fournies sont également consignées afin de pouvoir réaliser les contrôles indispensables pendant l'activité.

**Article 8 :**

Comme le prévoit la loi, l'acheteur dispose, après réception du produit acheté, d'une période de quatorze jours ouvrables pour annuler l'achat ou signaler une erreur dans la commande. L'acheteur doit notifier ceci exclusivement par écrit en envoyant un courrier électronique à [shop@naturisme.be](mailto:shop@naturisme.be)

**Article 9 :**

L'acheteur reconnaît avoir pris connaissance de ces conditions générales et déclare être d'accord avec elles. L'acheteur/se donne son accord au moment du paiement.

**Article 10 :**

Seul le droit belge est d'application dans les relations entre acheteur et vendeur en rapport avec ces conditions générales. Les tribunaux du siège social de la FBN sont compétents en cas de litige.

*Les présentes Conditions Générales peuvent être consultées en différentes langues. En cas de différence entre les versions, la version en néerlandais prévaut.*